

## Réseau d'Accueil des Toblerones, politique tarifaire et comparaison avec la position actuelle

	AFJ Donnée de base	NU/GA Donnée de base	UAPE Donnée de base	
Prix de revient horaire <b>sans</b> les places vides):	6.88	9.11	7.22	
Prix de revient horaire <b>avec</b> les places vides):	6.88	10.12	8.70	
Repas: prix de revient unitaire:	Inconnu	7.42	7.42	
Repas: montant unitaire facturé aux parents:	7.00	5.00	7.63	
Nombre d'heures annuelles facturables:	216'579	286'583	145'699	
Nombre d'heures d'ouverture journalière:	11.0	11.0	9.6	
Nombre de jours d'ouverture par année:	232	232	232	
Nombre de factures mensuelles éditées:	11	11	11	
Pourcentage du tarif horaire à charge du plus bas revenu:	40.0%	13.0%	17.0%	
Revenu maximal de référence pour détermination de la courbe:	169'000	169'000	169'000	
Revenu annuel maximal subsidié:	144'000	144'000	144'000	

**Autre correction possible:**  
Participation supplémentaire linéaire des collectivités au prix de revient, après répartition selon le revenu:

**Le revenu familial annuel maximal inclus dans la grille tarifaire est de 144'000.-. La courbe tarifaire prend pour référence le revenu maximal de 169'000.-, puis dès 144'000.- revenu effectif, applique le prix de revient de chaque type d'accueil**

	En francs	% des charges totales	En francs	% des charges totales	En francs	% des charges totales	Totaux réseau en francs	Totaux en % des charges du réseau
Charges totales des structures:	1'490'002	100%	2'900'220	100%	1'267'359	100%	5'657'581	100%
Charges supportées par les parents:	1'014'853	68%	1'559'178	54%	708'284	56%	3'282'315	58.02%
Charges supportées par les collectivités publiques/privées:	475'149	32%	1'341'042	46%	559'075	44%	2'375'266	41.98%

### Tarifs 2008 et nouveaux des 3 types d'accueil

